



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ONF

Question écrite n° 120444

## Texte de la question

M. Léon Vachet appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la concurrence exercée par l'ONF vis-à-vis des entreprises forestières. En effet, l'ONF se positionne de plus en plus pour obtenir des marchés d'entretien de zone verte ou des marchés d'élagage. Cette attitude concurrentielle risque d'entraîner la disparition de nombreux emplois dans le tissu économique social. C'est pourquoi il lui demande de l'informer à ce sujet.

## Texte de la réponse

Le contrat d'objectifs signé entre l'État et l'Office national des forêts (ONF) pour 2007-2011 demande à l'ONF de renforcer la professionnalisation de ses activités de prestation de services et de développer des activités nouvelles dégagant de la valeur ajoutée. Il y a dans le domaine, des attentes fortes du marché ce qui implique une adaptation de l'offre des services et une professionnalisation accrue pour répondre à l'ensemble des besoins, qui doit permettre aux entreprises comme à l'ONF d'assurer leur pérennité et leur développement. En outre des objectifs précis en termes de valeur ajoutée sont fixés à l'établissement pour les activités de diversification. Il ne peut donc lui être reproché de prendre des parts de marché en travaillant à perte sur ce secteur. Enfin, dans un souci de transparence, un effort important a été demandé à l'office pour harmoniser et améliorer la tarification des prestations.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léon Vachet](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (15<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 120444

**Rubrique :** Bois et forêts

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 mars 2007, page 2546

**Réponse publiée le :** 15 mai 2007, page 4409